

NOTE D'ORIENTATION POLITIQUE 2016-2018

Introduction

Respect et convivialité dans une ville sécurisée : sécurité, propreté, urbanisme, grands chantiers, logements et mobilité, environnement et énergie

1. Plus de sécurité pour tous.
2. Lutte contre la radicalisation.
3. Propreté, des rues plus propres pour une meilleure qualité de vie.
4. Urbanisme.
5. Grands chantiers et Développement Urbain pour la revitalisation de nos quartiers.
6. Une politique volontariste favorisant l'accès au logement pour tous.
7. Mobilité : une approche globale en partenariat avec la Région.
8. Environnement et énergie.

Pour le bien-être de tous et l'épanouissement des molenbeekois : enseignement, petite enfance, jeunesse, sport, cohésion sociale, action sociale, égalité des chances, relations internationales, la santé, la culture

9. L'enseignement, des écoles de qualité pour tous.
10. Crèches et petite enfance : plus de places pour les plus petits.
11. Une jeunesse participative et citoyenne.
12. Du sport pour tous, vecteur de santé et d'émancipation.
13. Renforcer la cohésion sociale et l'égalité des chances.
14. Action sociale, une Commune solidaire pour lutter contre l'isolement.
15. Une politique de santé axée sur l'information et la prévention.
16. Culture : décroïsonner les publics et diversifier l'offre.
17. Relations internationales : une commune solidaire et ouverte.

Une commune dynamique : économie, emploi et tourisme

18. Le développement économique pour plus de croissance.
19. L'emploi, un gage d'avenir pour tous.
20. Tourisme : valoriser les richesses et la diversité de notre Commune.

Bonne gouvernance : les finances, le personnel, l'information et la participation citoyenne

21. Une gestion financière saine et équilibrée .
22. Une administration moderne au service du citoyen et attentive au bien-être au travail.
23. Information, communication et participation citoyenne.

Introduction

La nouvelle majorité, renforcée en 2015, s'est engagée dans un projet ambitieux comportant plusieurs axes forts :

- une politique de bonne gouvernance se traduisant en une meilleure efficacité des services, une égalité des usagers et une transparence dans le fonctionnement des institutions communales ;
- une réponse aux défis sociaux, économiques et culturels ;
- un accompagnement du boom démographique et de ses implications multiples.

A mi-mandat, il nous semble essentiel de présenter les orientations futures qui concrétiseront les avancées et réformes souhaitées par le Collège, dans la lignée des actions déjà menées durant cette première moitié de législature, dont les principales sont reprises dans cette note d'orientation politique.

Cette présentation est également l'occasion de souligner le travail collégial effectué par la majorité actuelle, avec l'appui de l'administration.

Nos priorités, centrées sur des initiatives et actions concrètes, sont celles des molenbeekois : assurer un cadre de vie agréable et sécurisant, des rues propres, des services publics efficaces, ouvrir des logements, des places dans nos écoles et nos crèches, permettre l'inclusion de tous dans la société et l'émancipation de chacun,...

Afin d'aller de l'avant, étant donné la situation financière et budgétaire de la Commune, nous avons demandé à la Région un accompagnement afin de rétablir nos comptes en revenant à des principes de réalité, de responsabilité et de précaution.

Il n'est cependant pas possible d'évoquer les projets futurs sans mentionner les tragiques événements de novembre 2015.

Notre Commune et ses habitants ont été particulièrement touchés, le vivre ensemble que nous construisons au quotidien a été mis à mal par des personnes aux intentions destructrices.

Nous veillerons au travers des actions menées, à véhiculer une image de Molenbeek Saint-Jean correspondant à la réalité, à savoir une commune dynamique et attractive où la sécurité, la convivialité et une diversité pleine de richesse dominant largement.

Respect et convivialité dans une ville sécurisée : sécurité, propreté, urbanisme, grands chantiers, logements et mobilité, environnement et énergie.

1. Plus de sécurité pour tous.

Aujourd'hui, on observe une évolution positive de la sécurité dans notre commune. En effet, le nombre de faits enregistrés en 2014 est le plus faible depuis la création des zones de polices, il y a plus de 10 ans.

Cette diminution reflète aussi une tendance sur le long terme : entre 2009 et 2014, la criminalité a diminué de 11,7%.

Cette diminution est d'autant plus appréciable que le nombre d'habitants a sensiblement augmenté dans la zone « Nord-Ouest » sur ce même laps de temps.

Une baisse manifeste des nuisances liées à la malpropreté est également constatée. Elle résulte des consignes données aux agents assermentés pour une poursuite effective des incivilités. Ces poursuites aboutissent à des sanctions administratives, sans compter les infractions faisant l'objet de PV dressés par la police.

La Commune a décidé l'installation d'un nouveau réseau de caméras de surveillance dont la mise en œuvre a commencé en 2015 pour être pleinement opérationnelle courant 2016. On passe de 69 caméras à 120 équipées des dernières avancées technologiques : rotation à 360 degrés, zoom de qualité, logiciel de reconnaissance de situation...

La police de proximité, quant à elle, est renforcée au sein des trois commissariats et de l'antenne de police. Grâce au Plan Canal, les agents de quartier ont été doublés, passant de 20 à 40.

Deux commissariats, celui du Centre (rue du Facteur) et celui du quartier Mettewie (chaussée de Gand), sont désormais ouverts 7 jours sur 7, et 24h/24 pour celui du Centre.

Un nouveau chenil pour la brigade canine a été inauguré en 2015.

En outre, la construction de la nouvelle antenne judiciaire, rue du Géomètre, sera finalisée en 2016.

La sécurité passe aussi par le développement d'une politique de prévention adéquate. Dans ce cadre, outre le maintien et le renforcement des projets existants, les initiatives marquantes suivantes ont vu le jour :

- Professionnalisation et extension des compétences des gardiens de la paix : grâce à la Loi du 30 janvier 2014, les gardiens de la paix peuvent désormais exercer leur mission non seulement sur la voie publique mais aussi dans les lieux accessibles au public. En outre, de nouvelles missions telles que la prévention et la gestion non violente sur la voie publique leur ont été assignées ;
- Engagement d'un Conseiller prévention vol ;
- Naissance d'un partenariat local de prévention (PLP) au sein du quartier maritime, et étude en cours en vue du développement d'un autre PLP pour le quartier Heyvaert.

2. Lutte contre la radicalisation.

La première moitié de la mandature a connu l'émergence d'un phénomène important, celui de départ de jeunes et moins jeunes vers la Syrie, avec l'implication de certains d'entre eux dans les tragiques événements survenus en novembre 2015 à Paris.

La Commune n'a pas attendu cette actualité pour agir tant sur le volet préventif que sécuritaire.

Dès le printemps 2014, des formations ont été proposées aux travailleurs sociaux. Elles ont été élargies aux enseignants et à l'ensemble des intervenants sociaux et éducatifs.

Un chargé de projet de lutte contre la radicalisation a été engagé avec deux missions principales : coordonner la mise en place de formations à destination des acteurs de première ligne et organiser la prise en charge psychosociale de jeunes en proie à la radicalisation et des familles confrontées à cette problématique. Son action sera renforcée par l'engagement de deux agents supplémentaires.

Outre le travail préventif et éducatif réalisé au quotidien, une série d'actions spécifiques d'information, de sensibilisation permettant de déconstruire le discours des recruteurs ont été organisées à destination des jeunes et des familles : pièces de théâtre, films, rencontres-débats,...

Une attention particulière a été portée aux écoles par un soutien aux équipes éducatives : groupes de paroles, mise à disposition d'outils pédagogiques, interventions ponctuelles et, à la demande, interventions de nos référents « radicalisme »...

Cette dynamique va se poursuivre et être renforcée.

3. Propreté : des rues plus propres pour une meilleure qualité de vie.

Début 2013, la propreté constituait un défi ardu !

Molenbeek Saint-Jean a connu une augmentation rapide de sa population entre 2005 et 2012 (+ 18.000 habitants) ;

En outre, la collecte alternée des sacs bleus et jaunes a été imposée unilatéralement par la Région à partir de janvier 2013.

Ces deux éléments ont considérablement compliqué la gestion de la propreté et provoqué une hausse des dépôts clandestins.

Malgré tout, la propreté publique s'est fortement améliorée grâce à une politique volontariste et des investissements conséquents. Les dépôts clandestins restent moins longtemps sur la voie publique et les rues sont nettoyées à un rythme soutenu et régulier grâce à des mesures ciblées :

- Gestion proactive du personnel et amélioration des méthodes de travail ;
- Mécanisation du métier : augmentation du nombre d'aspirateurs « Glutton » ;
- Mise en place d'opérations de conteneurs dans les quartiers (appelées aussi déchetteries mobiles) depuis 2014 permettant aux Molenbeekois de jeter leurs encombrants une fois par mois ;
- Engagement de 20 nouvelles recrues en janvier 2015 ;
- Renforcement de la cellule « incivilités » qui permet désormais de dresser jusqu'à 1.500 PV par an en matière de malpropreté.

En outre, nous avons soutenu diverses actions telles que :

- L'enfouissement des bulles à verre (5 actuelles et plusieurs projets en cours) ;
- L'achat et le placement de 100 nouvelles corbeilles en fonte en 2014 et 2015 ;
- Le nettoyage gratuit des tags tant sur les bâtiments publics que privés ;
- Les deux campagnes de dératisation par an ;
- Le travail de conscientisation de la population (écoles, associations, habitants, commerçants, ...) afin de promouvoir le respect de l'environnement.

La majorité poursuivra trois objectifs majeurs en 2016-2018 :

- Intensifier la lutte contre les dépôts clandestins : dès 2016, 7 caméras mobiles soutiendront la lutte sur le terrain contre les actes d'incivilités, tant de jour que de nuit ;
- Etendre le service de nettoyage à 6 jours sur 7 ainsi qu'à certains dimanches.
- Convaincre la Région de passer au mode d'enlèvement des ordures ménagères via conteneurs si possible enfuis. Nous souhaitons dès lors que notre projet-pilote de 2013 soit mis en œuvre.

Enfin, un groupe de travail chargé d'évaluer les mesures prises sera mis sur pied en 2016. Il visera prioritairement à l'amélioration de la gestion des déchets ménagers au niveau des grands ensembles d'immeubles tant privés que publics et ce, en collaboration avec les copropriétés, l'Agence Bruxelles Propreté, le Logement Molenbeekois ...

4. Urbanisme.

Molenbeek-Saint-Jean est sujet d'enjeux urbanistiques majeurs de par sa situation centrale et sa contiguïté avec la zone prioritaire du canal. Elle ne sera pas spectatrice mais bien actrice de son avenir.

Depuis trois ans, les projets urbanistiques, souvent de grande ampleur et de qualité, n'ont pas manqué. Une majorité d'entre eux ont reçu un permis d'urbanisme au terme d'un travail de collaboration entre la Commune et les porteurs de projets. C'est notamment le cas des projets Mettwie/Condor (180 logements), Ekla (226 logements + école, commerces, bureaux), Célidée (110 logements), Bénès/Château (95 logements), ...

D'autres mesures ont contribué à harmoniser le cadre urbanistique de la Commune:

- Adoption de deux plans particuliers d'affectation du sol PPAS (8aTer et Scheutbos Ter). Ces outils vont permettre un développement d'envergure de logements et d'équipements avec renforcement des zones vertes et restructuration des zones urbaines en friche ;

Le périmètre du 8aTer modifié se situe entre les avenues Mettwie et Condor. Le périmètre du Scheutbos Ter englobe les avenues de la flûte enchantée, du Scheutbos, et le Mettwie ;

- Augmentation de l'offre de grands logements afin de favoriser l'accès à la propriété. La Commune demande désormais un minimum de 20% de logements 3 chambres et plus pour tous les nouveaux projets afin de permettre aux familles de trouver des biens financièrement abordables;
- Lutte contre une densification inadéquate des biens existants : la division des maisons unifamiliales est enfin cadrée et limitée. Désormais, il est fortement déconseillé de diviser les maisons de moins de 200 m² ;
- Développement d'équipements collectifs (crèches, écoles...) pour permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale et attirer ainsi de nouveaux ménages.

En août 2014, la Région a procédé à des réformes du Code bruxellois de l'Aménagement du Territoire (Cobat), ce qui a entraîné une forte hausse de la charge administrative, principalement en terme de renseignements urbanistiques à communiquer aux agents immobiliers, notaires,

particuliers. Grâce à l'effort fourni, la Commune maîtrise le délai légal fixé en la matière.

La majorité poursuivra cinq objectifs majeurs en 2016-2018 :

- Continuer à développer la production de logements de qualité et d'équipements collectifs afin de maintenir les ménages et en attirer d'autres ;
- Finaliser en 2016 le Règlement Communal d'Urbanisme Zoné (RCUZ) ciblé sur le centre de la Commune visant à améliorer l'espace public et le patrimoine dans la ville. La place communale fera l'objet d'une attention particulière en matière de rénovation, d'entretien et de restauration des façades;
- Lancer le nouveau Plan Particulier d'Affectation du Sol PPAS Heyvaert (de part et d'autre du canal, place de la Duchesse et rues adjacentes comprises). L'objectif est de revitaliser ce quartier, de déconcentrer l'activité des marchands de voitures et de diversifier les activités économiques dans la zone. Il intégrera également de nouveaux espaces verts, des équipements de proximité et du logement. Il devrait être adopté endéans les 4 ans ;
- Finaliser le PPAS Gazomètre afin de restructurer de manière cohérente l'implantation de diverses fonctions (logements, écoles, espaces verts) ;

Le périmètre englobe les rues des Fushias, Sippelberg, Ghandi, chaussée de Gand, rues Schols, Paruck, Betbèze, Pire ;

- Trouver rapidement un avenir au site de la Gare de l'Ouest. Il est en effet urgent que les propriétaires entendent la Commune sur la nécessité de développer cette friche ;

Enfin, de grands projets sont en cours d'élaboration en partenariat avec l'ensemble des opérateurs concernés (Région, Fédéral, SNCB, Communes de Bruxelles-Ville et d'Anderlecht). Il s'agit essentiellement du suivi du Plan Canal et du développement prochain de la Porte de Ninove (logements publics et privés, espaces verts, équipements, commerces..).

5. Grands chantiers et développement urbain pour la revitalisation de nos quartiers.

La politique de rénovation des voiries et de modernisation de l'éclairage continue.

Les contrats de quartiers durables poursuivent leurs objectifs de rénovation de logements, d'aménagement des trottoirs et de voirie, ainsi que des actions visant la cohésion sociale.

Le Contrat de quartier durable Petite Senne (2014-2018) a vu le jour. Son périmètre va de la porte de Ninove aux abattoirs d'Anderlecht, et de la rue Heyvaert à la place de la Duchesse, de part et d'autre du canal.

Plusieurs priorités sont définies pour que le quartier soit agréable à vivre pour ses habitants en tenant compte de leurs besoins : plus d'espaces de rencontre, des parcs, des logements rénovés, des structures d'accueil de la petite enfance et une amélioration sensible de l'espace public ainsi que les réaménagements du quai de l'Industrie et de rue de la Princesse.

La cour intérieure et le parc du Château du Karreveld ont été entièrement rénovés, et le parc Marie-José est en voie de l'être, avec l'appui des fonds Beliris. Ceux-ci ont également permis la rénovation de la piscine et des logements sociaux du cour Saint-Lazare.

L'accueil des habitants continue d'être renforcé pour améliorer la qualité des services et leur proximité avec la population :

- Rénovation de l'accueil de la maison communale ;
- Antenne de la maison communale rue Vandermaelen en voie d'achèvement ;
- Antenne de la maison communale rue Charles Malis en cours d'élaboration.

D'autres projets vont être concrétisés :

- Rue de Mexico : création d'un nouveau parc de proximité ;
- Rue de l'Intendant : réaménagement et agrandissement de 15% du Parc Saint-Rémi ;
- Création et extension d'écoles ;
- Création d'une nouvelle bibliothèque communale ;
- Rénovation des infrastructures sportives.

6. Une politique volontariste favorisant l'accès au logement pour tous.

La politique de la majorité repose sur plusieurs axes complémentaires :
Favoriser l'accès au logement et renforcer la mixité dans nos quartiers :

Pour les publics ayant le plus de difficulté d'accès au logement nous allons concrétiser l'ouverture de 900 habitations à gestion publique et à finalité sociale d'ici 2019 à travers notre plan de développement, «Contrat Logement».

Avec les opérateurs régionaux, nous renforçons donc la mixité sociale sur l'ensemble de la commune.

Ont déjà été ouverts :

- 165 nouveaux logements publics (passifs ou à basse énergie) ;
- 114 logements nouvellement pris en gestion par les Agences Immobilières Sociales (AIS);
- Premier bâtiment « Community Land Trust » en Europe continentale : 9 logements acquisitifs sociaux non spéculatifs (Mariemont/Ninove).

D'autres projets innovants ont été signés :

- Campine/ Van Malder : 8 logements intergénérationnels ;
- Condor/Mettewie : 61 logements sociaux et moyens, dans le cadre de l'Alliance Habitat ;
- Gare de l'Ouest : 130 logements, 90 AIS dont 50 studios pour jeunes en insertion et 40 logements moyens acquisitifs « CityDev » ;
- Perle, Vandenpeereboom, Quatre-Vents : 85 logements conventionnés.

En outre, diverses actions ont été menées pour favoriser ce « maillage » :

- Information relative à l'accès à la propriété (explosion du nombre de prêts au Fonds du Logement: 388 depuis fin 2012) ;
- Prime annuelle de 100€ en moyenne pour les propriétaires molenbeekois habitant leur bien. Cette mesure concerne également les logements gérés par les AIS ;
- Rénovation des logements sociaux. La Cour Saint-Lazare a ainsi été entièrement remise à neuf ;

- Décision de rénover entièrement la Tour Brunfaut plutôt que de la démolir ;
- Passage de 16 à 25 logements de transit (cas d'insalubrité...) et extension de l'hôtel social (cas de violences conjugales et de sinistres).

Nos perspectives sont les suivantes :

- Poursuite du Contrat logement et de la participation à l'Alliance Habitat régionale par la mise à disposition de terrains et la recherche de sites industriels à reconvertir ;
- Mise en chantier de la rénovation des sites de logement sociaux du « Logement Molenbeekois » (Cité Diongre...) ;
- Attention particulière portée aux copropriétés dégradées.

Justice dans l'attribution : objectiver les conditions d'octroi :

Diverses mesures fortes ont déjà été mise en œuvre :

- Fin des dérogations injustifiées dans le logement social ;
- Logements communaux désormais attribués au public modeste pour lesquels ils sont prévus. La Commission apolitique d'attribution a vu ses pouvoirs élargis ;
- Création d'une grille de loyers et introduction d'une « Allocation-loyer qui sera généralisée. Les locataires vivant dans des logements à haut coût énergétique seront soutenus ;
- Dépolitisation totale de l'attribution des logements de l'agence immobilière sociale (MAIS).

Leurs effets seront amplifiés par de nouvelles initiatives concrètes :

- Création d'un guichet unique de première inscription dans les logements publics ;
- Adaptation du fonctionnement de l'hôtel social communal afin de le rendre plus accessible.

Renforcement de la participation et de l'information :

- Elargissement du Conseil Consultatif du Logement et extension de son champ d'intervention : le Collège a désormais l'obligation de le consulter ;
- Prévision d'un budget pour les projets associatifs promouvant le partage intergénérationnel, l'utilisation écologique des sources énergétiques et des matériaux...

Lutte contre les marchands de sommeil, les immeubles insalubres ou inoccupés :

Pour y parvenir, diverses mesures ont été prises :

- Augmentation du nombre d'agents de contrôle ;
- Adoption d'un protocole de collaboration entre la Commune, le CPAS et la Zone de police pour lutter contre l'insalubrité et les marchands de sommeil ;
- Taxation dissuasive pour les propriétaires malhonnêtes ou spéculateurs qui louent des insalubres et/ou laissent des logements/bâtiments/terrains vides. Une première action en justice contre un propriétaire particulièrement négligeant a été entreprise.

Nous renforcerons ce dispositif avec les mesures suivantes :

- Intensification du travail de la cellule logement et augmentation de la capacité d'accueil en logements de transit ;
- Organisation d'une information proactive aux locataires et propriétaires.

7. Mobilité : une approche globale en partenariat avec la Région.

Le Plan communal de mobilité devra intégrer le Plan d'Action Communal de Stationnement (PACS) et reprendre les prescrits obligatoires du futur Plan Régional de Mobilité (PRM).

Stationnement

Le Plan Régional de Politique de Stationnement (PRPS) continue d'être mis en œuvre au niveau communal.

Un nouveau règlement-redevance a permis de réglementer plus de 95% des stationnements (doublement de la superficie réglementée) et de mieux réguler la gestion des voiries limitrophes à d'autres communes.

Le PACS est en cours d'élaboration, en étroite collaboration avec l'Agence Régionale du Stationnement. Ce plan doit définir la politique communale en la matière pour les années à venir :

- Réduction du stationnement en voirie compensée par des créations hors voirie ;
- Sectorisation et délimitation des zones de stationnement avec le dispositif de cartes et de dérogations correspondant ;
- Développement du stationnement vélo .

Depuis le 1^{er} janvier 2015, l'Agence Régionale du Stationnement a reçu la mission de contrôle du stationnement, de la perception des redevances ainsi que de la délivrance des cartes d'autorisation et de dérogation.

Espace public

L'aménagement de l'espace public reste une priorité avec notamment :

- Le traitement des nombreuses demandes concernant la mise en œuvre de zones d'évitement afin d'améliorer l'accès aux entrées carrossables (garages, parkings...) ;
- L'installation de zones de livraison selon la formule « zone jaune » (stationnement payant 100€ sauf pour les livraisons) ;
- Un meilleur traitement des demandes de places de stationnement pour personnes handicapées en concertation avec la Police.

Sécurité routière

- Acquisition de 7 nouveaux radars analyseurs de trafic, afin de mieux contrôler la vitesse. Ces radars permettent par ailleurs le comptage des flux de véhicules ;
- Elargissement des « zones 30 » dans les quartiers ;
- Marquage en thermoplastie de tous les passages pour piétons. Les piste cyclables et le marquage « zone 30 » suivront dans la même matière ;
- Une attention particulière sera portée à la sécurité aux abords des écoles : outre la généralisation des « zone 30 », une signalétique systématique et spécifique sera installée ;
- Installation de réducteurs de vitesse dans les axes critiques identifiés sur base des statistiques routières.

Carsharing

Réalisation d'un Plan communal d'action Carsharing, définissant les objectifs de la Commune en la matière (développement de « Cambio » et de « Zen Car »). La localisation des futures stations et le nombre de véhicules proposés y sont déterminés. Seul « Cambio » est actuellement présent sur notre territoire (4 stations, dont une ouverte en 2015 au parking Brunfaut).

Politique vélo

12 nouveaux « vélobox » venant s'ajouter aux 2 existants traduisent la volonté d'encourager le vélo comme mode de transport.

Un Plan d'action vélo sera élaboré de manière participative et structurera cette volonté en tenant compte des impératifs d'accessibilité et de sécurité des usagers.

8. Environnement et énergie.

Plusieurs projets durables ont été réalisés à Molenbeek, visant à la réalisation des objectifs écologiques, économiques et sociaux.

Quelques exemples:

- Le projet «Boomerang» (en collaboration avec l'Atelier «Groot Eiland AGE»): récupération de déchets en bois pour la fabrication et la vente de meubles design.
- Le jardin potager Bellevue: 2.000 m², 100 kilos de légumes par semaine et un projet d'intégration pour les collaborateurs du projet «ArtiZan».
- Installation de 1170 m² de panneaux solaires, produisant de l'électricité pour 60 familles mais économisant 42 tonnes par an en moins d'émission de CO₂.

Tous ces projets auront une suite considérable dans les trois prochaines années:

- «Boomerang» occupera une place importante dans le contrat de quartier Petite Senne et à court terme un nouveau développement dans le cadre d'un appel à projet Agenda 21, réservé aux entreprises d'économie sociale.
- Le développement du jardin potager sera poursuivi avec les moyens de la politique des Grandes Villes: des serres supplémentaires et l'aménagement comprenant des panneaux pédagogiques et une attention particulière pour la biodiversité, assureront que le site soit plus attrayant pour les riverains et les usagers. La plupart des travaux est réalisée par une entreprise d'économie sociale.
- Lors d'une première évaluation du projet concernant les panneaux solaires, il sera examiné si d'autres toits communaux pourront être pris en compte pour de nouvelles installations.

Pour ce qui concerne la diminution des déchets et outre le projet «Boomerang», le projet «Evènements durables» a également été un franc succès produisant, lors de trois évènements importants, une diminution de 70% de déchets triables.

Le règlement du marché de Noël a été adapté dans le sens que les gobelets réutilisables et la vaisselle et couverts compostables sont désormais obligatoires. Le matériel existant reste à la disposition des organisations culturelles et autres services, permettant ainsi aux organisateurs de réduire l'empreinte écologique de leurs évènements.

Le service développement durable examine en collaboration avec le service économie, comment l'utilisation de sacs en plastique pourra être diminuée lors du marché du jeudi.

L'exécution du Plan Energie se poursuit inlassablement: quelques 22 mesures sont déjà concrétisées (achat en groupe, énergie verte dans les immeubles municipaux, consommation d'énergie par le système NR Click, ...) et d'autres le seront dans les trois années à venir, notamment avec une attention particulière pour l'accompagnement des syndicats, les usagers des infrastructures collectives passives, et la recherche d'autres applications sur le principe du tiers investisseur. Vu la hausse du prix de l'eau, le service développement durable examine les actions aptes à sensibiliser les habitants pour un emploi plus rationnel de l'eau.

Au niveau de l'alimentation durable plusieurs initiatives outre le jardin potager Bellevue, ont été prises: des ateliers, «Molenveggie», des clauses environnementales dans les adjudications publiques pour les repas des écoles et des crèches, etc. Nous continuerons à y investir, tout comme dans l'accompagnement de la population, les organisations, les écoles qui souhaitent créer un jardin potager collectif.

Comme nous pensons que l'autorité publique doit toujours donner le bon exemple, nous souhaitons que notre Maison Communale obtienne également l'écolabel.

La coopération entre les différents services communaux constitue également le fil rouge de notre action: les «Apéro'Parc» dans nos parcs seront assortis d'actions de sensibilisation, le projet «Molenmabelle» (dans le cadre de la politique culturelle) sera développée en un nouveau projet pour le quartier Heyvaert et ce en collaboration avec l'antenne du quartier.

En guise de conclusion, un nouveau projet verra le jour en 2016: grâce à l'aide de la Région, un projet de bien-être animalier est mis sur pied avec des objectifs importants: afin de réduire la rupture entre animaux domestiques et les enfants et d'augmenter le bien-être des occupants des maisons de repos, nous introduirons des chiens spécialement dressés à cet effet, dans les maisons de repos.

Pour le bien-être de tous et l'épanouissement des molenbeekois : enseignement, petite enfance, jeunesse, sport, cohésion sociale, action sociale, égalité des chances, relations internationales, la santé, la culture.

9. L'enseignement, des écoles de qualité pour tous.

L'acquisition des apprentissages fondamentaux est le meilleur vecteur de développement intellectuel et d'émancipation sociale.

Outre cette mission première, l'école a un rôle à jouer pour développer la citoyenneté, lutter contre le repli communautaire et renforcer le « vivre ensemble ».

Assurer un avenir meilleur à notre jeunesse passe par un investissement prioritaire dans l'enseignement.

Pour garantir à tous nos enfants un enseignement de qualité, 4 axes ont été privilégiés :

Renforcer les apprentissages

Chaque école développe un projet pédagogique qui lui est propre en parfaite harmonie avec les objectifs généraux du Pouvoir Organisateur (PO).

Afin de promouvoir un enseignement de qualité, plusieurs actions ont été développées et seront renforcées à l'avenir :

- Accompagnement continu des directions et des enseignants et évaluation des pratiques afin d'améliorer celles-ci. Depuis peu, un partenariat avec la Fondation Roi Baudouin a été noué afin d'assurer un coaching des directions d'école. En outre, nous avons veillé à renforcer l'accompagnement des enseignants débutants ;
- Suivi particulier des élèves en difficulté (logopèdes, apprentissage par le jeu,...) ;
- Projets mis en œuvre pour favoriser l'apprentissage de la langue de l'enseignement (bibliothèque ZEP, participation à la semaine de la langue française,...) ;
- Renforcement du rôle de pilotage des directions auprès de leurs équipes éducatives via une évaluation régulière et l'incitation aux formations continuées ;

- Encouragement aux activités extérieures, classes vertes, de dépaysement, visites culturelles et sorties pédagogiques afin de favoriser la découverte et l'ouverture.

Une analyse fine des résultats du Certificat d'Etude de Base (CEB) est désormais réalisée. Son objectif est d'identifier et de partager les bonnes pratiques pédagogiques. Celles-ci seront implémentées dans la durée au sein de nos écoles.

Pour mener à bien ces missions, nous avons renforcé les partenariats avec des intervenants de référence tels que le Centre Psycho Médico-Social (CPMS), les équipes mobiles de la Fédération Wallonie Bruxelles ou la Fondation Roi Baudouin.

- Augmenter l'offre de place pour répondre au défi démographique

La programmation mise en œuvre par Molenbeek-Saint-Jean s'inscrit dans le cadre de prévisions énoncées par l'Agence du Développement Territorial.

La Commune a souhaité y répondre de manière proactive.

Nous avons ainsi déjà pu concrétiser depuis 3 ans la création de plus de 490 places francophones supplémentaires dont l'ouverture d'une nouvelle école avec un projet novateur en immersion.

La programmation prévue prévoit, pour les 3 prochaines années, la création de 1200 places supplémentaires.

Au total, près de 2000 places, francophones et néerlandophones supplémentaires en 6 ans !

Cette programmation suppose le déploiement de moyens humains et financiers conséquents afin de garantir un enseignement de qualité sans oublier l'attention constante portée aux établissements scolaires existants.

La programmation doit correspondre aux besoins démographiques actualisés. Nous évaluerons la pertinence de maintenir son ampleur en concertation avec la Région, la Fédération Wallonie Bruxelles, les experts de l'Agence du Développement Territorial et les PO des Communes limitrophes.

- Innover et diversifier l'offre pédagogique :

Une nouvelle école, rue de Bonne, avec un projet novateur d'immersion a vu le jour.

Ce projet a été souhaité par la majorité et construit en concertation avec l'équipe pédagogique et des experts scientifiques

Son intérêt ne fait pas de doute : l'apprentissage précoce du néerlandais favorise le bilinguisme des enfants.

A terme, l'école accueillera 458 enfants.

Le projet d'immersion linguistique a démarré à la rentrée 2015-2016, dans deux classes de troisième maternelle, à raison de 12 heures par semaine.

En 2016-2017, ces deux classes monteront en première primaire et deux nouvelles classes de troisième maternelle seront constituées. De cette manière, deux classes supplémentaires seront ouvertes chaque année.

- Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire

Souvent symptomatique d'une situation socioéconomique complexe, sa prévention est essentielle pour lutter contre l'échec scolaire et le déclassement social.

Au sein de nos écoles, les différents intervenants scolaires et sociaux suivent déjà les familles concernées.

Nous avons souhaité globaliser l'approche de manière transversale en intégrant tous les acteurs concernés : directions, équipes éducatives, assistants sociaux, services de prévention, CPMS et cellule pédagogique.

Sur base des constats formulés par les directions d'école, nous identifierons les besoins et les actions à mener.

Un comité local se réunira et sera composé, au sein de chaque école, de la direction, de l'assistant social, d'un représentant du service de l'instruction publique, du fonctionnaire de prévention et de tout acteur local que la direction estime opportun d'associer.

- Favoriser et structurer la participation des parents et des enfants

La réussite d'un projet d'établissement suppose la participation de tous les acteurs, responsables du PO, directions, enseignants, parents et enfants.

Malheureusement, la participation parentale restait, jusqu'il y peu, faible et peu organisée.

C'est pourquoi, nous avons souhaité une forte implication qui est d'autant plus efficace dès lors qu'elle est structurée.

Nous encourageons à cet égard les parents à se constituer en associations reconnues. Ce dialogue porte ses fruits : une association

officielle de parents a été créé alors que d'autres sont en cours d'élaboration avec le concours des directions et de l'ensemble du PO.

Nous avons également soutenu ce processus participatif auprès de nos enfants. Le Conseil des Enfants a ainsi été relancé. Organisé annuellement, il développe la citoyenneté de nos élèves et fait émerger des thématiques choisies par nos jeunes conseillers. Celles-ci se matérialisent par des actions concrètes menées en cour d'année et les années suivantes.

- Renforcer l'accueil extrascolaire au sein de nos écoles

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'accueil et afin de renforcer le taux d'encadrement, il a été fait appel à des associations extérieures pour encadrer les enfants et assurer une animation de qualité. Ces associations ont débuté leurs activités en septembre 2014.

L'offre d'activités est désormais très variée : ateliers linguistiques (immersion en néerlandais), scientifiques, créatifs, ludiques, théâtre, techniques de communication, remédiation, formation des élèves de 6ème pour encadrer les plus jeunes dans des activités de jeux, cours de danses du Monde...

En outre, un appel à bénévolat a motivé des membres du corps enseignant à assurer une présence au moment le plus sensible à savoir l'heure de midi.

Cette mesure a également eu un impact favorable sur le taux d'encadrement et la qualité de la surveillance et des animations.

A l'avenir nous renforcerons ce dispositif en diversifiant l'offre d'animations et en développant les formations et les évaluations des acteurs de terrain.

10. Crèches et petite enfance, plus de places pour les plus petits.

La gestion des crèches répond à la même double exigence : augmenter l'offre de places et renforcer les apprentissages :

- Augmenter l'offre de places

Dans le cadre des Contrats de Quartier, des nouvelles infrastructures sont érigées pour permettre à la Commune d'augmenter le nombre de places d'accueil et de répondre à l'appel de l'ONE (plan Cigogne).

La Commune s'inscrit donc dans une programmation ambitieuse avec l'objectif d'augmenter considérablement notre taux de couverture.

En 2012, nos crèches accueillaient 244 enfants (88 places néerlandophones, 156 places francophones).

En 2016, nous aurons 256 places supplémentaires.

Au terme de la programmation, en 2020, notre Commune aura les infrastructures pour accueillir 600 enfants soit une augmentation de 356 places d'accueil.

Cela correspond à une augmentation de capacité des crèches existantes et à la création de 10 nouvelles implantations.

Dans un souci d'efficacité, la Commune a délégué la gestion des nouvelles crèches à deux asbl. L'une francophone, Olina ayant montré toute sa pertinence dans la gestion de ses projets, et l'autre, néerlandophone, Molenketjes, nouvellement constituée.

Ces structures offrent de multiples avantages pour assurer leur viabilité financière et la qualité de l'encadrement.

- Améliorer le projet d'accueil et renforcer les apprentissages

En ce qui concerne la qualité de l'accueil, la Cellule de coordination des crèches, en collaboration avec l'ONE, la Cellule pédagogique communale, la « Court'échelle » et le CPMS a élaboré un plan afin d'améliorer les méthodes d'accueil dans nos crèches communales..

Ces intervenants accompagnent les directions afin de développer un encadrement psychosocial, affectif et pédagogique pertinent.

En outre, la réorganisation du service « petite enfance » a permis un transfert de tâches administratives vers l'administration communale. Les directions de nos crèches pourront ainsi pleinement se consacrer à leur projet d'accueil au bénéfice des enfants.

Les secteurs de l'enseignement et de l'accueil de la petite enfance néerlandophones partagent les mêmes objectifs et les mêmes principes d'action dans un cadre règlementaire et institutionnel qui leur sont propres.

La Commune investit dans une politique cohérente pour les jeunes entre 0 et 12 ans: augmentation des places disponibles, élargissement de l'environnement des enfants et leurs parents, retrait des parois qui existent entre les différents secteurs (bien-être, enseignement, jeunesse, loisirs).

Les crèches et l'accueil hors les heures de cours et pendant les vacances sont gérés par les «Molenketjes». Depuis lors l'asbl a ouvert une nouvelle crèche de 32 places, «Het Molentje» et une seconde nouvelle crèche de 36 places est en cours de préparation. Le nombre de places durant les vacances a sensiblement augmenté et la qualité de l'accueil a été améliorée grâce à l'accompagnement poussé des collaborateurs.

Au sein des crèches l'attention est surtout portée sur le renforcement de la fonction sociale de l'accueil des enfants.

Une nouvelle école «De Knipoog» a été inauguré, pouvant accueillir 240 places supplémentaires tandis qu'une priorité absolue est accordée à la construction de la nouvelle école «Windekind» qui s'ouvrira l'année prochaine et accueillera 200 élèves.

En collaboration avec l'Enseignement Officiel Flamand (GO!) un plan a été élaboré pour développer éventuellement une école secondaire dans le Quartier Maritime.

Pour ces nouveaux bâtiments compte sera tenu des nouveaux besoins liés au développement d'une Large Ecole de Philosophie.

Tant dans les écoles que dans l'accueil on investit dans le développement des talents des enfants et dans l'élargissement de leur environnement. La «Brede School Molenbeek (BRoM)» contribue incontestablement à la réalisation de cet objectif.

Les «Molenketjes » et les écoles primaires communales poursuivront dans les années prochaines via «BRoM» les investissements pour le développement des réseaux entre les différentes organisations qui offrent aux enfants les chances pour:

- l'emploi de la langue de l'enseignement (Néerlandais) en dehors de l'école;

- les expériences positives permettant de se renforcer durant le parcours scolaire;
- le développement et l'épanouissement grâce au sport, la culture et les autres loisirs.

Un projet intéressant qui outrepassse les réseaux et qui contribue à élargir le monde de l'enfant est le projet «ToekomstAteliersdel'avenir (TADA) »; il s'agit d'une collaboration avec la Commune grâce à laquelle cette organisation a pu faire joindre 60 enfants aux les activités du samedi. L'ambition de TADA est d'atteindre 180 enfants pour 2018.

On examine également si l'on peut contrôler, via «BRoM», la présence de lacunes dans l'offre actuelle afin de pouvoir réagir à cela, par la Commune ou les associations.

Nous examinons comment l'on peut répondre à la demande urgente d'aide pédagogique au sein des structures existantes (les crèches, écoles et l'organisation).

Les écoles investiront pour leur part dans l'implication des parents, non seulement en abaissant le seuil de l'école mais également en introduisant l'ambiance de l'école dans leurs foyers.

Nous envisageons également la mise en place de personnes de relais pour repousser la distance entre l'école et le domicile, qui peuvent aider les enseignants pour mieux comprendre en mieux tenir compte des situations chez les enfants.

Les prochaines trois années seront dédiées à une meilleure collaboration entre enseignement et bien-être; les centres d'accompagnement d'élèves (les «CLB» dans le jargon de l'enseignement flamand) continueront à jouer leur rôle important mais de nouveaux besoins apparaîtront auxquels il est impossible de répondre aujourd'hui.

Une attention particulière est également portée à l'accompagnement des nouveaux enseignants et à la composition des différentes équipes.

Les écoles oeuvrent également à leur propre profil. Il importe de bien définir les divers choix pédagogiques de l'école.

On constate l'arrivée de nombreux élèves non Néerlandophones, notamment les enfants de réfugiés, ce qui constitue une opportunité pour la société mais également un défi qu'il faudra mener à bien en organisant la collaboration avec des organismes spécialisés, tels Solentra, et en s'engageant pour des réponses pédagogiques adaptées en accord avec les besoins de ces enfants.

Compte tenu des moyens financiers de la Commune, nous examinons également comment investir dans l'enseignement ICT.

Pour conclure, nous souhaitons également renforcer le rôle outrepassant de la Commune en développant en soutenant des projets – tels TADA – qui s'adressent à toutes les écoles de la commune, qui accueillent les écoles non communales et qui favorisent l'échange des expériences.

11. ***Une jeunesse participative et citoyenne.***

Le processus de développement de la participation et de la citoyenneté est en cours, avec des premiers acquis significatifs qui ont été concrétisés. Ceux-ci favorisent l'émancipation des jeunes.

2013 a été marquée par l'organisation des Etats Généraux de la Jeunesse. Cette grande consultation a associé les jeunes de 12 à 25 ans, ainsi que les acteurs et associations et a abouti à l'élaboration du plan d'actions 2013-2018.

C'est dans ce cadre qu'a été mis en œuvre, pour la première fois à Molenbeek, un Conseil des Jeunes. Composé de 23 membres de 16 à 25 ans issus des différents quartiers et élus par leurs pairs, ce conseil a pour mission de rendre des avis au Collège des Bourgmestre et Echevins sur les projets les concernant.

Notre volonté est de pérenniser et de populariser ce Conseil auprès de la jeunesse molenbeekoise.

Dans le cadre de ce plan d'actions, nous avons amorcé un travail sur les relations entre jeunes et police. Il en résultera la proposition d'initiatives pour lutter contre les préjugés et favoriser le dialogue et la collaboration.

D'autres projets centrés sur l'information relative aux droits et devoirs et valorisant le dialogue seront également mis en œuvre.

Pour permettre une action coordonnée en matière d'accueil extrascolaire et de soutien pédagogique, le service Accueil Temps Libre a rejoint le service jeunesse. Par ailleurs, un nouveau bâtiment financé dans le cadre des contrats de quartier, va être inauguré dans les prochaines semaines.

Il offrira aux associations et aux jeunes de nouveaux espaces dédiés au soutien pédagogique et aux activités extra-scolaires.

Une attention particulière a été portée à destination des élèves du secondaire.

Enfin, le Pôle jeunesse, centre axé sur le développement et le bien-être du jeune est sur les rails.

Pour les années à venir, les objectifs à poursuivre seront les suivants :

- Augmenter le nombre de places dans les écoles de devoir ;
- Améliorer l'information aux familles quant aux activités existantes et les sensibiliser aux avantages éducatifs dont bénéficient les enfants participant à ces activités ;

- Offrir aux jeunes molenbeekois la palette d'activités la plus large et la plus diversifiée en favorisant les projets extrascolaires émancipateurs et financièrement accessibles ;
- Accompagner et former les jeunes demandeurs d'emploi en concrétisant des partenariats entre les services « jeunesse » et « emploi ». Il s'agira d'assurer une réelle concertation entre, d'une part, les différents acteurs de la politique de l'emploi (Maison de l'emploi, administration communale, Mission locale, CPAS,...) et, d'autre part, les acteurs en contact avec les jeunes. L'objectif est d'améliorer l'aide à la recherche d'emploi tout en renforçant l'offre de formations adaptées aux publics visés et au marché de l'emploi ;
- Développer les actions de soutien à la parentalité. De plus en plus de familles, souvent monoparentales, vivent isolées et ont besoin de soutien et de conseil. Il importe de multiplier et de soutenir, quand ils existent, les espaces « parents » ainsi que les médiations familiales. En outre, ces lieux contribueront à la familiarisation avec l'une des langues de l'enseignement.

12. ***Du sport pour tous, vecteur de santé et d'émancipation.***

Notre politique sportive est fondée sur plusieurs axes :

- Développer la pratique sportive à l'école, dans le réseau associatif et pour le plus large public

Des séances de psychomotricité gratuites à destination des écoles fondamentales voisines du Hall Heyvaert sont déjà organisées.

En outre, un soutien aux associations faisant la promotion du sport à l'école est apporté.

Cet axe sera amplifié les prochaines années en les élargissant à l'ensemble des écoles.

- Développer le sport comme outil éducatif contre la violence

Pour ce faire, un appel à projets pour les associations sportives a été lancé.

- Promouvoir la pratique sportive comme enjeu de santé publique

Des formations premiers secours ont été dispensées dans nos clubs sportifs et un grand nombre d'activités ont été menées dans nos salles en collaboration avec les maisons médicales, les maisons de quartier, le planning familial, le CPMS.

En outre, nous soutenons les associations œuvrant pour l'accès au sport aux personnes à mobilité réduite.

Pour les années à venir, d'autres initiatives seront mises en œuvre. Citons sans être exhaustif : l'organisation d'un colloque annuel sur les bienfaits de la pratiques sportives ou l'organisation des « Olympiades inter-associatives ».

- Modernisation des infrastructures sportives via la création d'une Régie communale autonome :

Un grand chantier de modernisation des infrastructures sportives a débuté au cours de la présente législature.

Afin de moderniser le fonctionnement de l'asbl « Molenbeek Sport », en charge de la gestion des infrastructures sportives, le Collège réfléchit à deux axes : la création d'une Régie communale autonome et la reconnaissance en tant que Centre sportif local par l'Adeps.

Une Régie communale autonome permettrait la récupération de la tva, sous certaines conditions. Une étude confiée à un bureau spécialisé est actuellement en cours.

La reconnaissance en tant que Centre sportif local par l'Adeps, quant à elle, produirait deux effets positifs, l'un financier par un meilleur subventionnement et l'autre, organisationnel, puisqu'il prévoit, via l'engagement d'un gestionnaire en infrastructures sportives, une meilleure coordination de l'action sportive générale.

- Promouvoir l'éthique à travers la pratique sportive

L'établissement d'une « charte sportive communale » énoncera les principes et valeurs que nous souhaitons développer au travers le sport.

- Développer les collaborations intercommunales

Des démarches avec la Commune d'Anderlecht concernant un projet de co-financement d'infrastructures sportives ont été entreprises. Notre volonté est d'aboutir dans la réalisation de ce projet.

- Le sport pour tous :

Pour les années à venir, nous viserons à élargir la pratique sportive à tous les publics : femmes, aînés, personnes en situation de handicap tout en étant attentifs à favoriser l'accès aux infrastructures pour les populations précarisées.

A titre d'exemple, le Hall Heyvaert organise déjà des activités sportives moyennant des montants très bas et des tarifs adaptés pour les bénéficiaires du CPAS.

13. Renforcer la cohésion sociale et l'égalité des chances.

Les politiques menées par la Commune en matière de cohésion sociale et d'égalité des chances visent à permettre l'inclusion tous dans la société et l'émancipation de chacun. Les axes prioritaires de ces politiques sont :

- Le dialogue interculturel ;
- La question du genre et l'égalité entre les sexes ;
- La question du handicap à travers, entre autre, la problématique de l'accessibilité des bâtiments, de l'information et de sa prise en considération au niveau de la gestion des ressources humaines.

Pour mener à bien ces politiques, il convenait de structurer les intervenants communaux et de développer un maillage utile entre nos différents services et le secteur associatif et les citoyens.

La première moitié de la mandature a été axée sur la mise en œuvre d'une réforme importante de la LES : réorganisation des équipes de proximité avec changement de statut des animateurs socio-sportifs en travailleurs sociaux de rue, présence plus importante dans l'espace public, évolution des maisons de quartier en maisons communautaires ouvertes aux habitants et aux associations, offre de services et activités permettant de toucher de plus larges publics, plan de formation pour les travailleurs. La professionnalisation de l'institution sera ainsi accrue.

La seconde moitié de la mandature consolidera cette réforme dans une démarche participative avec l'ensemble des travailleurs. A son terme, un plan stratégique quinquennal sera mis en œuvre.

La Commune, en collaboration avec Schaerbeek, a créé un bureau d'accueil des primo-arrivants dans le cadre de l'appel à projets lancé par la COCOF.

Un large processus de dialogue interculturel a également été initié en partenariat avec une série d'acteurs religieux, culturels et associatifs. Les objectifs poursuivis sont : la promotion d'un dialogue entre les communautés (notamment entre la communauté juive et la communauté musulmane) et la lutte contre les préjugés.

L'année 2015 a été ponctuée par des actions et événements comme l'organisation de groupes de paroles, de débats, de moments de rencontre comme la rupture du jeûne interculturelle sur la place communale et le repas de Noël interculturel.

Une attention particulière a été portée sur la population Rom, souvent victime de discriminations et préjugés : organisation d'une journée

culturelle Rom, engagement d'un médiateur, aide à la mise en place d'une association MolenRom...

La valorisation de l'image de la Commune et de ses jeunes, la professionnalisation des outils, le renforcement de la citoyenneté au travers les projets intergénérationnels, interculturels de proximité sont autant d'objectifs qui seront poursuivis.

L'accent sera également mis sur la place de la femme dans l'espace public et professionnel. Pour ce faire, des actions de sensibilisation et de formation seront organisées et une approche transversale visant à implémenter l'égalité au sein des services communaux sera entreprise.

La lutte contre les assuétudes, avec notamment une revitalisation du projet Ribeaupôle, et contre la violence intrafamiliale constituera une priorité.

14. Action sociale : une commune solidaire pour lutter contre l'isolement.

Outre les services traditionnels tels que la gestion des pensions et l'octroi des chèques taxis, une attention particulière a été portée à nos aînés à partir de 3 priorités : participation, bien-être et lutte contre l'isolement.

Diverses actions ont été menées :

- Mise en place en octobre 2014 d'un conseil consultatif communal des aînés composé de 20 membres actifs ;
- Incitation au bénévolat de nos seniors via plusieurs projets ; projet « Hestia » de la Croix Rouge, garderie dans les écoles et implication dans les associations à vocation sociale. Ce processus permet à nos aînés de rester actifs et de transmettre leurs savoirs et expériences ;
- Développement de synergies entre acteurs sociaux et seniors : journée du lien, journée du goût, Conseil des aînés, repas et voyages des seniors, shownamiddagen, semaine de la santé...

L'isolement des seniors résulte souvent d'un manque de communication.

Nous veillons donc à assurer réseau d'information permettant une meilleure connaissance des dispositifs mis en place et des possibilités offertes par la Commune.

A l'avenir, nous continuerons les actions réalisées pour les seniors notamment par le soutien au projet de l'asbl « 1 toit 2 âges » valorisant la cohabitation intergénérationnelle.

Des projets touchant un public plus large ont également été mis en œuvre, notamment concernant le surendettement qui résulte souvent d'un manque d'information dans la manière de gérer son budget.

Dans ce cadre, une semaine de sensibilisation sur l'endettement est organisée pour le personnel et la population ainsi qu'une animation les jours de marché sur la place communale.

En outre, la collaboration avec le SPF Finances pour aider la population à établir leurs déclarations d'impôts a été amplifiée au bénéfice du plus grand nombre.

Le CPAS, quant à lui, continuera à s'acquitter des missions qui lui sont confiées. Il veillera à maintenir ses services aux citoyens, sa politique sociale avec un focus prioritaire sur l'insertion socioprofessionnelle.

15. Une politique de santé axée sur l'information et la prévention.

Notre priorité a été la mise en réseau des différents acteurs actifs sur le territoire.

Ce maillage a permis la réalisation d'un ensemble d'initiatives. Il a également contribué à développer le travail en réseau et le partage de compétences et de savoirs.

Les deux éditions de « 3 jours pour la santé », dont la deuxième en collaboration avec le Conseil des Aînés, ont permis de renforcer les contacts avec la population des plus de 60 ans, avec l'appui de nos partenaires actifs dans le domaine.

L'accès aux soins de première ligne a, quant à lui, été renforcé.

Soulignons également, dans le cadre du Plan Canicule, un avis aux habitants avec des conseils de précaution et une distribution d'eau aux personnes faibles.

Pour l'avenir, nous avons pour objectif de créer un Conseil consultatif pour la personne handicapée.

En outre, les actions « santé dans les écoles » centrés sur les problèmes identifiés par les équipes éducatives seront étendues.

A titre d'exemple, citons, à l'été 2013, la campagne de sensibilisation dans les écoles « Futé au soleil » en collaboration avec la Fondation contre le cancer.

16. Culture : décloisonner les publics et diversifier l'offre.

Molenbeek-Saint-Jean propose des activités culturelles diversifiées à partir de pôles différents : Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale (MCCS), Château du Karreveld, Centre Communautaire Maritime (CCM)...

Ces pôles font partie de l'identité propre de la Commune. Notre volonté est de décloisonner les publics et de développer des synergies artistiques et techniques entre ces pôles, tant sur le plan de la programmation que de l'organisation.

A cette fin, une réorganisation complète de l'ensemble des services culturels a conduit au regroupement des acteurs communaux au sein d'un même département.

La première matérialisation de cette réorganisation fut la diffusion, sur toute la Commune, d'un agenda culturel unique permettant aux citoyens d'avoir un aperçu complet des activités proposées.

La programmation culturelle fut et restera riche et variée.

Tous les publics ont été visés et tous les styles d'expression artistique mis en valeur.

Le Château du Karreveld a proposé un prestigieux festival de musique de chambre mais aussi des concerts de jazz. Il abrite de nombreuses expositions d'artistes amateurs ou confirmés ainsi que des expositions de collectifs et d'asbl. Le festival de théâtre d'été, Bruxellons, a enrichi son programme de comédies musicales.

La MCCS poursuit ses missions orientées jeunesse et parallèlement propose des expositions de grande envergure. Tous les jours, des concerts, des spectacles, des expositions, des stages, des ateliers animent ses lieux. Les plus petits, avec leurs parents, sont accueillis à la « Court'Echelle » ou participent aux activités organisées par sa cellule jeunesse.

A l'occasion des 10 ans de la MCCS en 2016, des activités spécifiques seront organisées. Un partenariat avec l'Organisation Internationale de la francophonie (OIF) sur le thème « Libre ensemble » verra le jour. Une programmation particulière en lien avec les 70 ans de l'immigration italienne aura lieu.

Le réseau des bibliothèques francophones a, quant à lui, redéfini ses priorités et multiplie les activités : lectures dans les crèches, les parcs, au CCM ; organisation de ciné-clubs, de rencontres littéraires ou de conférences. Un travail de fond est en œuvre avec le secteur de

l'alphabétisation et des partenariats sont engagés afin de promouvoir la lecture.

Fondée en 2012, l'asbl Promouvoir les Cultures à Molenbeek (PCM) a porté le projet « Molenbeek, Métropole Culture 2014 ». L'idée était et demeure de rassembler les différents acteurs en charge de la culture et de la cohésion sociale sous une même plateforme.

En 2014, PCM a organisé et soutenu plus de 30 événements et mobilisé plus 200 partenaires associatifs. De MolenStart à l'exposition « 1+1+1 », le projet « Quatuor dans ma classe », Living Expo, MolenDance, en passant par MolenCanal, MolenZik, le parcours 1080, les rappers de MolenCapitale ou encore MolenMode : l'année fut riche en expériences et en diversité.

En 2015, l'asbl a travaillé sur plusieurs événements : la programmation du spectacle « Jihad » à la MCCS, MolenZik, la fête de la musique organisée en juin dans l'ambiance conviviale d'une rupture du jeûne interculturelle, et enfin « Au-delà, balades contées dans le cimetière de Molenbeek » en octobre.

En 2016, l'asbl prévoit d'organiser un festival des familles ainsi que MolenZik, la fête de la musique qui mettra à l'honneur les 70 ans de l'immigration italienne en Belgique. Elle va également procéder aux premières démarches en vue de la constitution du Conseil d'Orientation. Enfin pendant la durée du programme quinquennal de Cohésion Sociale de la COCOF (2016-2020), l'asbl portera la création d'un opéra de quartier avec l'aide de la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale.

Le CCM, quant à lui, poursuit sa vocation communautaire.

Afin de favoriser la réflexion, susciter une prise de conscience par rapport aux problèmes existants et proposer des solutions et de nouvelles idées, les équipes ont établi un plan d'actions.

Le Centre pourra ainsi continuer à soutenir le développement socioculturel du quartier Maritime et travailler au renforcement de l'action communautaire participative.

Le service de la Culture s'exporte également et n'hésite pas à organiser des événements dans des lieux aussi divers que l'église Saint-Jean-Baptiste, à la maison communale ou encore au cimetière de Molenbeek !

La culture néerlandaise et la bibliothèque néerlandophone

Le Plan de politique culturelle locale détermine la politique relative à la bibliothèque et à la culture néerlandaise jusqu' en 2018.

Le service culturel néerlandophone et la bibliothèque «De Boekenmolen» travaillent:

- En outrepassant la gestion: des projets tels «Apéro'Parc» par exemple sont développés en collaboration avec le service développement durable. La culture n'est qu'un moyen pour rendre la population consciente des défis environnementaux et pour les impliquer d'une manière positive.
- En outrepassant le secteur: le projet «Molenma» par exemple rassemble plusieurs acteurs: la « Brede School Molenbeek», les initiatives de jeunes et les organisations culturelles. La culture est un excellent excipient pour réunir les différentes initiatives citoyennes de sorte que leur message devienne plus fort, plus clair et qu'elle place la commune dans une lumière plus positive.
- En dehors des structures classiques: la commune dispose de plusieurs institutions, communales et non-communales, culturelles et de haute qualité. Pourtant il importe également de baisser le seuil pour les événements culturels et d'organiser des initiatives culturelles dans des lieux publics. Pour les trois années à venir ce sera une priorité.

Le service culturel néerlandophone et « De Boekenmolen » travaillent surtout avec les autres organisations et les services communaux. Un bel exemple a été l'organisation relative aux 70 ans de migration italienne en 2016: conférences, concerts, découvertes gastronomiques et films nous ont rappelé l'histoire (pénible) de l'immigration italienne qui, en même temps a permis un large public de découvrir la culture italienne.

Ce projet a été le résultat d'une collaboration entre les services communaux, les organisations italiennes présentes à Molenbeek-Saint-Jean et ailleurs et les institutions italiennes tels l' Ambassade et l'Istituto Italiano di Cultura.

Le «Boekenmolen» finalement ne se limite pas seulement aux moments de distraction ou d'éducation permanente, mais également à l'aide aux écoles molenbeekoises dans leur enseignement des langues.

17. Relations internationales, Molenbeek Saint-Jean, une commune solidaire et ouverte au reste du monde.

Notre Commune s'inscrit dans une politique de solidarité internationale en soutenant un partage d'expériences et de bonnes pratiques avec d'autres pouvoirs locaux du Sud notamment en termes de bonne gouvernance, d'éducation, de participation citoyenne, de culture, d'environnement ou de santé.

Ces objectifs se sont concrétisés par un certain nombre d'initiatives dans le cadre du Programme de Coopération International Communal (CIC).

Ainsi, la collaboration avec le Maroc et le Sénégal a été consolidée:

- Prolongation du partenariat avec la Commune de Mokriseet et achat de matériel pour le service de l'action sociale et de fourniture de bureau pour cette entité ;
- Plate-Forme Nord Sud à Ouarzazate se traduisant en une collaboration active entre les différents partenaires de la programmation ;
- Prolongation du partenariat avec la Commune de Mbour et organisation d'une Plate-Forme d'échanges et de formation en matière de gestion de projets en collaboration avec l'Association des Ville et des Communes et l'Union des Villes et des Communes de Wallonie ;
- Financement de projets divers portant sur la création d'un site internet, l'achat de matériel divers, l'organisation de formations en gestion administrative...

Nous continuerons à soutenir matériellement et logistiquement les projets contribuant aux bonnes pratiques de gestion publique :

- Formation et mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation en matière de gestion publique ;
- Mise en place du Fond communal de développement local afin de financer les microprojets ;
- Définition des priorités en matière de développement local et économique.
- Soutien à la réalisation d'un guide de procédure ;
- Soutien financier au monde associatif;
- Mise en œuvre d'un « centre pluridisciplinaire social » afin d'intégrer tous les acteurs impliqués.

Une commune dynamique : économie, emploi et tourisme

18. Le développement économique pour plus de croissance et de perspectives.

L'action de la majorité porte sur plusieurs priorités :

Renforcement de la coordination de l'ensemble des politiques économiques et commerciales :

- Collaboration intercommunale : dans le cadre d'appels à projets lancés par le Ministère de la Région Bruxelles-Capitale, le service économie a collaboré avec différentes Communes et les antennes régionales d'Atrium. Cette initiative a permis notamment de réaliser des économies d'échelles tout en développant des partenariats utiles ;
- Restructuration des antennes Atrium : cette réforme a pour objectif de regrouper les antennes existantes et de les répartir en 5 zones. Notre zone comprend les Communes suivantes : Koekelberg, Jette, Ganshoren, Berchem-Sainte-Agathe, Anderlecht, Forest et Molenbeek-Saint-Jean qui en abrite le siège ;
- Contrats de quartier commerçants : le service continuera à renforcer la coordination et la collaboration entre les noyaux commerciaux, la nouvelle Asbl communale (qui remplace les trois anciennes antennes Atrium), les autres services communaux et la Police ;
- Renforcement des missions de la Commission d'Attribution Apolitique des Locaux à Usage Commerciaux (CAALUC). Cette Commission, composée des membres d'Atrium et des services des Propriétés communales et de l'Economie-Classes moyennes, examine les dossiers des personnes désireuses de louer un bien communal pour y établir un commerce.

Soutien accru à la création d'activités économiques locales :

- Une attention particulière sera portée à l'animation commerciale dans le cadre des fêtes de fin d'année. Des actions spécifiques seront prévues afin de pallier à d'éventuelles retombées négatives résultant d'évènements impactant l'activité commerciale (tels que ceux du 13 novembre 2015 et de ses suites) ;

- La mise en œuvre des réglementations fera l'objet d'une information plus efficiente auprès des commerçants ;
- Les demandes de permis socio-économiques et des autorisations d'exploitation d'emplacements sur la voie publique feront l'objet d'un suivi plus proactif ;
- Nous continuerons à développer les activités de commerce ambulant. Cela est déjà d'application pour les ventes de services ;
- Mise en œuvre d'une politique renforçant l'efficacité, la gestion et le contrôle des marchés.

Un plan d'action pour le développement économique :

Plusieurs acteurs économiques de la Commune se sont concertés en 2014 : Atrium, le Centre d'Entreprises, le service économie et classes moyennes, l'urbanisme, la mobilité. La cellule économique et le service emploi ont été les principaux acteurs de cette concertation.

Cette concertation a permis de poser les premiers jalons du Plan Communal de Développement Economique (PCDE). Plusieurs initiatives prévues dans le PCDE ont déjà été lancées ou sont en voie de l'être.

Pour la suite de la législature, l'accent sera, notamment, porté sur la mise en œuvre et la consolidation des axes suivants :

- Développement de la culture entrepreneuriale ;
- Consolidation des partenariats avec les acteurs clés (Maison de l'Emploi, CEM, Atrium, ALE, Mission Locale, Molenbeek Formation) ;
- Réorganisation des services économie et classes moyennes en vue d'une amélioration de leur efficacité ;
- Accompagnement accru des associations de commerçants existantes (Molenbeek Historique) et création de nouvelles (Duchesse, Maritime et Karreveld) ;
- Soutien à l'économie sociale, vecteur d'emplois ;
- Renforcement des synergies entre les services emploi et économie.

En outre, un « Guichet unique » regroupant la plupart des services liés à l'économie sera créé pour favoriser l'accès à l'information.

19. L'emploi, un gage d'avenir pour tous.

La majorité communale a privilégié une approche multidimensionnelle pour favoriser le maintien et la création d'emplois locaux, en travaillant sur plusieurs axes prioritaires :

Poursuite du soutien aux activités/initiatives destinées à promouvoir la création d'entreprises :

Le projet phare « Molengeek » (création de Startup) continuera à bénéficier du soutien de la Commune.

Renforcement des synergies entre acteurs de l'emploi et de la formation

Un ensemble d'activités visant aux synergies entre acteurs de l'emploi et de la formation continueront à être mises en œuvre : lancement de «la semaine de l'Emploi» (Mai 2016)

Promotion de la mobilité interrégionale :

Nous continuerons à promouvoir des projets porteurs tel que le projet local «Jobility» ;

Soutien aux créations d'emplois :

Nous continuons à soutenir les associations actives dans l'insertion socioprofessionnelle.

Des tables rondes et des séances d'information sur les vocations professionnelles et sur les métiers en pénurie ont été organisées et continueront à l'être.

Les plates-formes d'autocréation d'emplois « create your job » ou projet « cap employeurs » sont valorisés comme vecteurs d'emploi.

Développement du rôle de la Mission locale et de Molenbeek Formation :

Le rôle de la Mission Locale a été accru et continuera de l'être au travers différentes collaborations et initiatives : projets « Belle Vue » et «Young coach», formation d'agents polyvalents, de sécurité, d'aide magasinier et de stewards ; suivi du projet JEEP («Jeune Ecole Emploi») ; soutien au restaurant social «Les uns et les autres»

« Molenbeek Formation » continuera à soutenir les programmes de formation et à développer des partenariats orientés vers les secteurs à

haut potentiel d'emplois : Horeca, métier d'accueil et d'aide aux personnes...

Consolidation et développement du partenariat avec la Maison de l'Emploi :

Le processus visant à la création de la Maison de l'Emploi de Molenbeek-Saint-Jean a débuté en juin 2013 et s'est achevé le 1er avril 2014 avec la signature de la Convention de collaboration entre la Commune , le CPAS, la Mission Locale, l'ALE et Actiris.

Cette nouvelle structure a pour vocation de renforcer les synergies en matière de politique d'emploi. La Commune a été l'un des acteurs clés de la mise sur pied de la Maison de l'Emploi.

Ce partenariat actif entre la Commune et la Maison de l'Emploi a conduit à l'élaboration d'un plan d'actions en adéquation avec les objectifs du Plan Communal de Développement économique.

Quatre axes prioritaires y sont abordés :

- Favoriser l'inclusion des demandeurs d'emploi au marché du travail ;
- Encourager les rencontres entre acteurs du monde économique, de la formation et de l'entreprise ;
- Renforcer les liens et la communication entre chercheurs d'emploi et employeurs ;
- Développer les échanges de bonnes pratiques et les synergies entre les partenaires.

20. *Tourisme : valoriser les richesses et la diversité de notre Commune.*

Les initiatives qui ont vu le jour en matière d'offre hôtelière contribuent au développement de la Commune comme pôle touristique. En effet, nous comptons désormais deux auberges, deux hôtels, un B&B et un aparthotel sur le territoire molenbeekoïse.

Pour amplifier ce phénomène, nous ambitionnons de travailler, tant au niveau communal que régional, pour motiver différents publics, habitants, touristes, à découvrir la Commune.

A cette fin, des collaborations fructueuses avec différents acteurs touristiques (auberges, hôtels, restaurants, La Fonderie,...) ainsi qu'avec des partenaires institutionnels comme Visitbrussels, Waterbus, Brussel BinnenxteBuiten, ont vu le jour et sont en train de se développer.

Diverses actions ciblées ont été menées :

- Organisation et pérennisation des journées du patrimoine et des journées des « églises ouvertes » ;
- Mise à jour du site internet et édition, en collaboration avec l'asbl du Cercle d'histoire locale Molenbecca, d'une carte bilingue de promotion du tourisme et du patrimoine de Molenbeek Saint-Jean ;
- Initiatives « Around the dockx » et « Answer the Phone » dépassant largement nos frontières, en collaboration avec « Visitbrussels » ;
- Distribution de brochures d'informations à l'occasion d'évènements spécifiques comme les journées du patrimoine;
- Partenariat avec des tours opérateurs pour qu'ils intègrent la Commune dans leurs circuits touristiques ;
- Intensification des visites guidées à partir de thématiques telles que la gastronomie en collaboration avec le secteur Horeca ;
- Renouvellement de la carte touristique de la Commune.

Suite aux évènements tragiques de novembre 2015, il nous a semblé essentiel de renforcer la collaboration avec ces différents acteurs afin de donner une plus grande visibilité aux différentes initiatives organisées sur notre territoire et de valoriser l'image de la Commune.

Bonne gouvernance : les finances, le personnel, l'information et la participation citoyenne.

21. *Une gestion financière saine et équilibrée.*

Un screening des finances communales a été réalisé dans l'objectif d'assainir la situation financière de la Commune.

Cette opération nous a permis de mettre en avant plusieurs manquements au niveau budgétaire, comme par exemple des droits constatés ouverts alors que les chances de récupérer les sommes en question étaient inexistantes ou le financement de projets d'investissements sur fonds propres sans recourir à des emprunts.

Pour faire face à ce passif, Molenbeek- Saint-Jean n'a pas eu d'autre choix que de faire appel à l'intervention financière de la Région de Bruxelles Capitale, dans le cadre d'un plan d'accompagnement financier.

Des efforts importants ont été réalisés pour maîtriser les dépenses et optimaliser les recettes comme la rationalisation des frais de fonctionnement.

En outre, les intérêts financiers relatifs aux avances ont connu une diminution importante due à la baisse des taux mais aussi au choix du Collège de conclure une convention avec BRINFIN (institut public de financement des trésoreries communales). Cette opération nous a permis de réduire considérablement notre charge d'intérêt.

Précisons que pour compenser l'augmentation du précompte immobilier, une prime a été instituée afin d'en atténuer les effets pour les mono-propriétaires molenbeekoïses qui occupent leur bien.

22. Une administration moderne au service du citoyen et attentive au bien-être au travail.

La Commune s'est engagée dans un vaste chantier de rénovation du fonctionnement de ses services.

Cette tâche considérable et essentielle passe par un effort de modernisation, de réorganisation et de rationalisation des services pour répondre aux attentes des habitants, dans un souci d'efficacité et de qualité de la gestion publique.

Différentes mesures ont été prises en collaboration avec notre personnel et en concertation avec les syndicats.

Certaines mesures visent une meilleure application des consignes au bénéfice des citoyens alors que d'autres concernent l'amélioration des conditions de travail, notamment en réaménageant les horaires afin de mieux concilier vie privée et vie professionnelle.

Simplifier l'organisation de l'administration :

Un dépoussiérage de certaines procédures et une harmonisation des horaires ont permis de rendre le cadre plus éthique, en adéquation avec une gestion saine des deniers publics.

Le fonctionnement des services a été revu d'un point de vue transversal, prévoyant une plus grande mobilité interne du personnel et permettant de garantir la qualité et la continuité du service public sans toutefois augmenter les dépenses.

Ainsi, les prestations des animateurs dans les écoles ont été revues afin d'améliorer sensiblement la qualité de l'accueil des enfants et de permettre au personnel de pratiquer des horaires conciliables avec la vie de famille.

De même, des mesures ont été prises pour optimiser le fonctionnement des crèches et maintenir une qualité des prestations.

Le cadre ouvrier a également été modifié et uniformisé afin d'effacer les disparités importantes qui existaient entre les services. L'horaire de la propreté publique, par exemple, a été réajusté pour répondre au mieux aux réglementations du travail mais aussi aux besoins des habitants par une présence plus soutenue en journée.

Mesurer l'activité de l'administration :

La rationalisation des moyens est devenue, sous cette législature, une logique de fonctionnement. Chiffrer, mesurer, évaluer est nécessaire pour relever des défis toujours plus nombreux et des objectifs en constante évolution, avec efficacité et sans augmenter la charge des dépenses pour l'administration.

Cette approche suppose le développement d'outils nous permettant de faire plus avec des moyens identiques voire inférieurs, sans en faire peser la charge sur le personnel.

Les descriptions de fonction, l'évaluation du personnel, la gestion des compétences, la mobilité interne, la formation, sont autant d'outils développés devenus nécessaires pour améliorer la qualité de nos services.

Valoriser les compétences

Concernant les postes à responsabilités dans l'administration, il a paru essentiel d'ouvrir les opportunités et d'élargir les conditions d'accès aux fonctions supérieures afin de garantir une sélection élargie et pointue des personnes pouvant accéder aux fonctions de direction.

Un travail de remise en question est amorcé afin de sortir du raisonnement « statutaire » au sens strict et d'aboutir à une logique de qualification et d'expertise de nos cadres.

Cela suppose un processus de formation. Celle-ci se doit d'être continuée et permanente tout au long de la carrière, raison pour laquelle, malgré les restrictions budgétaires nécessaires, la formation restera encouragée.

Communication et concertation

De manière générale, l'accent a été mis sur la nécessité d'améliorer la communication, tant interne qu'externe, et d'ouvrir un espace de dialogue nécessaire avec toutes les organisations syndicales. Cette concertation, totalement absente pendant les législatures précédentes, a été rétablie. Elle participe au fonctionnement du débat démocratique de notre service public et contribue à une gestion saine et concertée de notre administration.

De même, le bien-être au travail a été mis au centre des préoccupations. Le Service Interne de Prévention et Protection du travail (SIPPT), jusque-là embryonnaire, abat un travail considérable et se charge au jour

le jour de rattraper le retard accumulé pendant de nombreuses années afin de veiller sur la sécurité et le bien-être de nos agents.

Les Comités pour la prévention et protection au travail (CPPT) sont désormais régulièrement organisés.

Ouverture aux nouvelles technologies

L'administration a également souhaité vivre avec son temps et s'adapter aux nouvelles technologies.

La rénovation du hall d'accueil de notre administration a été l'occasion de remplacer notre système de pointage par un système de pointage biométrique permettant un gain de temps, une économie de gestion et l'application d'horaires mobiles profitables à nos employés.

La tâche est importante et nombreux sont les chantiers ouverts, tels l'amélioration des évaluations du personnel, la mise sur pied des plans de formation, le développement des plans de carrière du personnel.

Cette gestion des ressources humaines passe par une identification des besoins, une utilisation optimale des ressources et une modernisation des méthodes afin d'assurer un meilleur service aux habitants et une qualité de vie aux travailleurs.

23. Information, communication et participation citoyenne.

Un nouveau site web a vu le jour en septembre 2015

Il fait la part belle à l'image afin de valoriser les initiatives et les trésors parfois méconnus de notre Commune.

La réalisation d'un nouveau site web était la première étape pour développer l'e-government, c'est-à-dire offrir des services administratifs en ligne afin de simplifier l'accès et le traitement des documents.

A cette fin, l'administration électronique sera renforcée dans les trois années à venir.

Journal communal : Molenbeek Info

Le « Molenbeek-Info » a été revu. Il continuera à paraître 4 fois par an avec une distribution toutes-boîtes à 37.000 exemplaires dans toute la commune, ainsi que dans les bâtiments communaux et les lieux publics.

A partir de 2016, il sera distribué dans les grandes surfaces et les commerces.

Page Facebook : « I like Molenbeek »

Créée en 2013, la page Facebook officielle de Molenbeek est devenue un outil de communication majeur.

Elle joue un double rôle : informer les citoyens et collecter leurs réactions sous forme de commentaires. Cette interaction est essentielle et renforce la participation citoyenne. Fin 2015, la page facebook comptait plus de 6.000 fans avec au total une consultation par plus de 310.000 internautes.

Dans les trois prochaines années, les « applis » Facebook permettant de renforcer les interactions et les alertes via smartphone seront développées.

Compte Twitter :

Toujours en 2013, la Commune s'est dotée d'un compte Twitter qui reprend l'intégralité du contenu Facebook de la commune.

Ce compte Twitter nous paraît essentiel pour renforcer le système d'alerte aux habitants en cas d'annonce d'un événement important.

Newsletter hebdomadaire :

La Commune a également créé, en 2013, une newsletter officielle d'abord destinée aux journalistes, ensuite étendue à tous les habitants. Envoyée par mail, elle reprend, chaque semaine, les événements passés et donne un agenda de ceux à venir.

La promotion de ce nouvel outil sera renforcée en 2016.

Compte Youtube :

Toujours en 2013, a été créé un compte Youtube regroupant une partie des vidéos diffusées sur la page Facebook « I like Molenbeek ». Ce compte sera enrichi au même rythme que la page Facebook dans un double objectif : proposer la visualisation et améliorer le référencement de Molenbeek sur Google.

Création et développement des prix des « Molenbeekois de l'Année » :

Début 2016, la Commune a organisé, pour la première dans son histoire, les prix des « Molenbeekois de l'Année ». Dix trophées ont été remis à 10 habitants, commerçants, associations, artistes, qui ont accompli une action.

Ces prix permettent de valoriser les initiatives positives à Molenbeek et seront renouvelés les prochaines années.

Enfin, nous avons cherché à encourager la participation citoyenne.

Celle-ci se manifeste, notamment, lors de rencontres régulières avec les habitants : comités de quartiers et de commerçants ou encore à travers la concrétisation de projets tels que le PLP (Partenariat local de prévention) ou l'opération « enveloppes de quartier »,...

Cette dernière est un projet du Contrat de Quartier Durable Petite Senne qui a pour objectif de soutenir des initiatives citoyennes renforçant la cohésion sociale et le vivre ensemble.